

Bezannes, le 15 avril 2019



Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 21 mai 2019

Avis de réunion

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'assemblée générale mixte qui se tiendra :

le mardi 21 mai 2019 à 10 heures

au siège social de FREY, 1 rue René Cassin à Bezannes (51430).

L'avis de réunion a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) n° 45 du 15 avril 2019.

Il contient l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les principales modalités de participation et de vote à ladite Assemblée. Il peut être consulté sur le site Internet www.frey.fr (rubrique Finance).

A propos de la foncière Frey

Frey est une foncière spécialisée dans les grandes opérations de renouvellement urbain ainsi que dans le développement et l'exploitation de centres commerciaux de plein air. Ses Shopping Promenade® proposent une offre complète mêlant shopping et loisirs, pour créer une « expérience augmentée » pour toute la famille. Par son expertise unique, Frey est devenu un leader français reconnu sur cette classe d'actifs résiliente, au marché profond (création, extension, rénovation) et en parfaite adéquation avec les attentes des consommateurs, des enseignes et des collectivités.

La foncière Frey est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris. ISIN : FR0010588079 - Mnemo : FREY.

CONTACTS :

Emmanuel La Fonta – Directeur Financier et Ressources Humaines

Agnès Villeret – Relations investisseurs et presse financière
KOMODO - agnes.villeret@agence-komodo.com - Tél. : 06 83 28 04 15